

L'avenir de l'ASTER autour d'un verre

Vendredi 10 octobre 2014 18 h 30 au musée

Présents : Matthew, Pete et Glenn, Germaine, Sandy, Paul et Marie Line, Gabry André, nouvel habitant à Saint Jean de Losne, rue Joannès-Rollier, qui veut s'investir, Charles Jocelyne et Danielle.

Guy Blanchon et Gérard Pioche ne sont pas restés. Les autres marinières prévenus ne sont pas venus

Charles GERARD prend la parole et rapporte les démarches effectuées à ce jour :

- Un dossier à l'intention de la Fondation du Patrimoine
- Un dossier à appel à projet : entreprises & mécénat
- Un dossier : Trophées Régionaux de l'innovation
- Une demande à la Direction des finances publiques pour un dérogation fiscale qui nous permettra, après accord, de permettre une déduction fiscale à nos donateurs.

3 rencontres :

- Rencontre avec Madame Gaudet du Conseil Régional, responsable des canaux de Bourgogne (très bon accueil et favorable ; pour le projet nous devons lui préparer un dossier ficelé sur les finances dépenses et rentabilité)
- Un rendez vous est pris avec Roland BAZIN (emploi solidarité économie) qui est spécialiste dans le montage de dossiers. Madame JARLEAU du Conseil Régional peut également nous aider.
- Rencontre avec M. SOLLER de la Communauté de Communes qui doit intervenir, avec Mme GAUDET, auprès des VNF au sujet de l'emplacement de l'ASTER dans le port de Plaisance.

Les points urgents relevés par Matthew :

- Le bateau doit être couvert en urgence. Charles a rencontré M. Philippe Chevalier, professeur à la section métallerie de l'école St Joseph à Dijon, qui se chargera de la fabrication des supports de la bâche.
- Charles a commandé la bâche à SVL Serres du Val de Loire à Vernantes (49) pour un prix de 2751.31€ TTC. La facture sera prise en charge sur les fonds d'AQUA.
- Vidanger les eaux usées avant le gel
- Prévoir, si hiver rigoureux, la glace autour du bateau
- Rendez vous samedi 11 octobre 10 h sur l'ASTER pour faire le point
- Sandy est nommée responsable des finances
- Fin de réunion 20 h